



Tchad, 08/04/2016

DECLARATION LOCALE

Tchad - Déclaration locale de l'UE

La Délégation de l'Union Européenne et les Ambassades des Etats Membres résidant en République du Tchad* ont suivi la décision de report du délibéré au 14 avril 2016 dans la procédure judiciaire ouverte à l'encontre de quatre membres de la société civile tchadienne, qui risque d'affecter le climat politique.

Elles soulignent l'importance d'une procédure transparente et équitable et rappellent leur attachement à la paix et à la stabilité du Tchad, réalisées grâce aux efforts consentis au cours des dernières années par les autorités et le peuple tchadiens. Dans ce contexte, le respect des droits fondamentaux que sont la liberté d'expression et le droit de manifester, consacrés par la Constitution tchadienne, est central.

Il est important que le dialogue soit renoué entre tous les acteurs impliqués afin qu'ils jouent pleinement leur rôle, de façon constructive, en vue de la tenue d'élections libres, transparentes et équitables.

*Le bureau de la Coopération Suisse en République du Tchad s'associe à cette déclaration.

FOR FURTHER DETAILS:

Please contact the [Spokespersons' Service of the EU External Action Service](#)